

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 février 2022 à 19h30 à la salle de l'âge d'or, située au 139 route de l'Église, Saint-Joseph-de-Kamouraska, conformément à l'avis public affiché le 17 juin 2021. La séance se déroule à huis clos et elle est enregistrée pour être diffusée.

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE
Madame LA CONSEILLÈRE
Manon Guérette,
Messieurs LES CONSEILLERS
Francis Boucher,
Rino Lavoie,
Charles Montamat
Michel Bélanger
Et Renaud Ouellet.

Tous les membres présents du conseil forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Mme Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, rédige le procès-verbal.

17-02-2022

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance ;

Il est proposé par M. Michel Bélanger et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

18-02-2022

APPROBATION DU PROJET D'ACCORD DE CONTRIBUTION AVEC LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA EN SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET DEMANDE D'AUTORISATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR CONCLURE CET ACCORD

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a soumis une demande d'aide financière

relativement à une contribution au Ministère du Patrimoine Canadien dans le cadre du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine – volet Fond des Legs* pour le projet de transformation de l'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska en salle multifonctionnelle;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska souhaite conclure une entente de contribution d'un montant de 345 000\$ avec le Ministère du Patrimoine canadien pour la réalisation de ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR M. RINO LAVOIE ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska approuve le projet d'accord de contribution avec le Ministère du Patrimoine Canadien dans le cadre du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine – volet Fond des Legs* pour la réalisation du projet de transformation de l'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska en salle multifonctionnelle;

QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord;

QUE Mme Nancy St-Pierre, mairesse, et Mme Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale, soient autorisées à signer cet accord.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

19-02-2022

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée à 19h37.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Signé _____
Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale